

---

## **Gestion de la ressource en eau : un engagement des agriculteurs en matière d'irrigation depuis 2000, permet d'obtenir des résultats mesurables : une baisse de la consommation à l'ha malgré des épisodes sécheresse.**

---

*Ce vendredi 24 novembre, s'est déroulée la dernière session de l'année 2017 pour la Chambre d'agriculture de l'Isère, en présence de Lionel Beffre, Préfet de l'Isère, de Bernard Pérezio, Vice-président du Département de l'Isère, en charge de la voirie, les réseaux d'eau et d'assainissement, de l'électrification rurale et de Yannick Prébay, Directeur de la Délégation Rhône-Alpes de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.*

### **Un bilan positif de la gestion concertée de la ressource en eau par les agriculteurs et leurs partenaires**

**Jean-Claude Darlet, Président de la Chambre d'agriculture, a salué l'investissement, depuis 2000, de la profession agricole pour contribuer à une gestion efficiente des volumes d'eau et accompagner les agriculteurs dans une conduite de plus en plus précise de l'irrigation : « Aujourd'hui les résultats sont mesurables avec une baisse de la consommation à l'ha malgré des épisodes de sécheresse »**

Il a remercié l'ensemble des partenaires impliqués dans cette gestion concertée de la ressource en eau. Ces partenaires : la Chambre d'agriculture, l'État représenté par le Préfet, le Département, l'Agence de l'eau et également l'ADI38 (Association Départementale des Irrigants) ont signé un nouvel accord cadre 2017-2019 « Gestion quantitative concertée de la ressource en eau dans le département de l'Isère », dans la continuité des travaux engagés depuis 2000.

La stratégie partagée par les signataires s'articulent autour de :

- la gestion équilibrée des prélèvements agricoles dans le respect des milieux naturels et transparence de l'usage agricole,
- l'approfondissement des connaissances sur les milieux en étiage,

- l'accompagnement des projets dans le respect de la démarche de gestion globale,
- l'adaptation au changement climatique et économies d'eau.

### **Un schéma stratégique départemental de l'irrigation**

**La profession agricole a formalisé dans ce schéma ses projets en termes d'outils structurants pour une gestion raisonnée de la ressource eau et un développement de l'irrigation** : substitution des prélèvements sur les zones sensibles et création de nouvelles surfaces irriguées. Jean-Claude Darlet attend un accompagnement fort de la part de l'Europe, de la Région, du Département, en complément de l'Agence de l'Eau, pour assurer le financement des plans d'investissement.

### **Un plan d'actions 2018 visant à renforcer le potentiel économique de la ferme Isère.**

**Cette session de fin d'année fut l'occasion de présenter le plan d'action 2018, couplé à un budget prévisionnel équilibré**, dans la continuité des travaux engagés depuis plusieurs années. Son ambition :

- Favoriser la triple performance : économique, sociale, environnementale.
- Augmenter la valeur ajoutée (via des actions ciblées type pôle alimentaire, développement de l'irrigation, amélioration des performances techniques)
- Favoriser le renouvellement des générations
- Préserver le foncier
- Préserver les ressources naturelles
- Accompagner la mutation de l'agriculture

### **Le Pôle Agroalimentaire et les Etats Généraux de l'Alimentation.**

Jean-Claude Darlet a souligné les avancements de ce projet, mené en partenariat avec le Département et les collectivités territoriales de l'agglomération grenobloise, avec la finalisation du règlement d'usage de la marque territoriale Isère appliquée aux produits agricoles et alimentaires. « **La démarche de pôle agroalimentaire s'inscrit pleinement dans la réflexion des Etats Généraux de l'alimentation** » a-t-il rappelé. Afin de couper court aux débats opposant les modèles agricoles, il a décrit le travail mené depuis plus de vingt ans par la Chambre d'agriculture sur l'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques pour une baisse de consommation des intrants, pour une protection des ressources (eau, sols, biodiversité...) et qu'aujourd'hui il y a un engagement des agriculteurs isérois sur les techniques alternatives.

**Vote de la motion relative au désengagement de l'État vis à vis des aides au maintien octroyées aux agriculteurs-rices en agriculture biologique, proposée par la Confédération Paysanne**

La session de la Chambre d'agriculture, après différents amendements apportés, a adopté cette motion et demande une révision de la décision du Ministre de l'Agriculture. Au vu de la croissance actuelle et future du marché des produits bio, les membres présents s'accordent pour affirmer que les agriculteurs isérois et français doivent être les principaux fournisseurs de ce marché et ainsi capter la valeur ajoutée générée.

**Contact Presse**

Chambre d'agriculture de l'Isère

Johanne Bouchut

04 76 20 67 91 – 06 61 02 84 52

[johanne.bouchut@isere.chambagri.fr](mailto:johanne.bouchut@isere.chambagri.fr)

[www.isere.chambres-agriculture.fr](http://www.isere.chambres-agriculture.fr)